DNCA INVEST

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 60, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 125.012
(le « **Fonds** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES
DE DNCA INVEST- ONE

Luxembourg, le 20 août 2025

Cher actionnaire,

Le conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil d'administration** ») souhaite vous informer d'un changement concernant le compartiment DNCA INVEST – ONE (le « **Compartiment** ») du Fonds.

Les termes non définis dans le présent avis ont la même signification que celle qui leur est donnée dans le prospectus actuel du Fonds (le « Prospectus »).

À la date du prospectus, le Conseil d'administration a décidé de mettre à jour la stratégie d'investissement du Compartiment comme décrit ci-dessous afin (i) d'assouplir la gestion du Compartiment et (ii) de préciser que les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins d'investissement en plus de la couverture (les « Modifications »).

À compter de la Date d'entrée en vigueur, la stratégie d'investissement du Compartiment sera modifiée comme suit :

« Stratégie d'investissement :

L'objectif du Compartiment est d'investir dans les stratégies de gestion phares de DNCA Finance.

Pour la partie actions, le Compartiment est exposé aux actions. L'exposition brute aux actions associée aux investissements du Compartiment (positions longues et courtes) ne peut dépasser 800 % de l'actif net du Compartiment. Avec une exposition nette en actions limitée à +/- 30 % des actifs sous gestion, il ne dépend pas de manière significative des tendances des marchés boursiers. ~~*et la performance dépend essentiellement de la capacité de la Société de Gestion à identifier les actions qui présentent les caractéristiques nécessaires pour surperformer leurs indices de référence ou leurs indices sectoriels.*~~

Plus précisément, la stratégie du Compartiment repose sur (sans s'y limiter)~~ :~~ la capacité de la société de gestion à identifier ~~les titres~~ des émetteurs susceptibles de surperformer leur indice de référence.~~ Pour atteindre cet objectif d' , la société de gestion achète des actions susceptibles de surperformer et vend simultanément un contrat à terme sur l'indice de référence~~. Le Compartiment met en œuvre des expositions longues et courtes sur des actions. La performance proviendra de la différence de performance entre l'indice et ~~l'indice sur lequel sont basées~~ les expositions~~ sur les actions achetées et vendues~~.

~~*- La capacité de la société de gestion d' à identifier les titres susceptibles de surperformer leur indice sectoriel, un autre secteur connexe ou un panier pertinent. Pour atteindre cet objectif, la société de gestion achète des actions susceptibles de surperformer leur secteur d'activité ou un secteur connexe et vend simultanément des dérivés sur l'indice sectoriel (même des ETF). La performance proviendra de la différence de performance entre les actions achetées et les contrats à terme sur l'indice sectoriel ou l'indice connexe vendu.*~~

[…]

À des fins de couverture ou d'investissement (y compris (i) l'arbitrage, (ii) la stratégie d'exposition ou (iii) l'augmentation du risque lié aux actions, aux titres à revenu fixe, à l'inflation, au crédit, aux taux d'intérêt ou aux devises), le Compartiment opère également sur les marchés réglementés de contrats à terme sur indices européens et de contrats à terme sur secteurs (inclus ou non dans un DPS), ainsi que dans des OPCVM, y compris des OPCVM éligibles en tant qu'ETF. »

Dans le cadre de cette mise à jour, l'exposition du Compartiment (i) aux actions des marchés émergents sera modifiée, passant d'une fourchette comprise entre 0 % et 5 % à une fourchette comprise entre -5 % et 5 % de l'actif net du Compartiment et (ii) les actions non européennes (à l'exclusion des actions des marchés émergents) sera modifiée, passant d'une fourchette comprise entre 0 % et 10 % à une fourchette comprise entre -10 % et 10 % de l'actif net du Compartiment.

Les expositions négatives du portefeuille du Compartiment mentionnées ci-dessus (à savoir -5 % et -10 %) peuvent être obtenues en prenant des positions courtes au moyen d'instruments financiers dérivés.

Les Modifications n'auront aucune incidence sur le profil de risque du Compartiment (tel que mesuré par l'indicateur de risque synthétique (SRI) indiqué dans les documents d'informations clés (« DIC »)) et n'entraîneront aucun rééquilibrage du portefeuille du Compartiment ni aucun coût de transaction spécifique lié au marché qui serait lié à un ajustement du portefeuille.

Toutes les autres caractéristiques essentielles du Compartiment resteront inchangées.

Les Modifications seront incluses dans la prochaine mise à jour du Prospectus et des KID, qui peuvent être obtenus gratuitement sur demande au siège social du Fonds à l'adresse indiquée ci-dessus.

Notre équipe commerciale reste à votre disposition pour toute information complémentaire concernant la modification du Compartiment.

Cordialement,

Le conseil d'administration
DNCA INVEST